

Air France s'engage à ne pas modifier les convention collectives de travail



Paris, 3 août, (RHC).- En réponse à une grève des personnels navigants, la compagnie aérienne Air France a annoncé que les actuelles conventions collectives de travail seront maintenues sans aucune modification jusqu'au mois de février 2017. Ceci pour avoir un temps plus long de négociations.

Les conventions qui arrivaient à échéance le 31 octobre prochain, ne seront pas modifiées avant février, pour permettre des négociations sérieuses et sereines.

Air France a indiqué que les conversations en vue de la re-négociation des conventions démarreront le 24 août.

Les grévistes exigent la rénovation des conventions que la compagnie veut prolonger uniquement de 17 mois, alors que les travailleurs exigent entre 3 et 5 ans.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/101715-air-france-sengage-a-ne-pas-modifier-les-convention-collectives-de-travail>



Radio Habana Cuba